

LES BOUCHOTS DE L'ANSE DE FOURAS.

par M. J. A. DUPAIN,
Inspecteur régional du Contrôle Sanitaire.

L'Anse de Fouras située au Nord de la gracieuse station balnéaire qui lui a donné son nom est de dimensions notables puisque sa longueur est de 6 kilom. 500 sur une profondeur moyenne de plus de 3 kilomètres.

Elle est limitée au Nord par la pointe de Chatelaillon, falaise à pic rongée peu à peu par la mer et prolongée par une élévation de terrain qui découvre aux grandes marées sur une longueur de 3 kilom. 500. Sur les flancs de cette partie surélevée, terminée par la pointe du Cornard, de nombreux parcs à huîtres sont exploités et des bancs de moules occupent périodiquement certaines zones basses.

Au Sud, la pointe de l'Aiguille longue et étroite bande de terre s'avance en mer en direction Nord-Ouest, prolongée elle aussi jusqu'au delà du Fort Enet par une large surface recouverte de gisements d'huîtres et de moules.

Cette baie se trouve ainsi prolongée à chaque extrémité si bien qu'aux basses mers des grands coefficients elle découvre sur une profondeur dépassant 6 kilomètres. Au Nord comme au Sud, elle est donc limitée par des zones très riches en huîtres; cette situation n'est pas sans offrir des inconvénients pour la culture de la moule mais comme nous le verrons elle offre en compensation quelques avantages.

Les bouchots de l'Anse de Fouras dont nous allons retracer l'histoire sont tous situés dans le premier tiers entre La Jumble et la Pointe du Rocher seulement (fig. 1); leur origine bien moins ancienne et bien moins connue que celle des bouchots de la baie de l'Aiguillon, nous a été contée par un ancien boucholeur dont l'âge correspond à peu près à la date de cette création.

C'est en 1864 que M. GUICHARD, curée de Thairé d'Aunis eut l'idée d'organiser cette industrie; il avait sans doute eu occasion de voir les exploitations sur bouchots de l'Aiguillon et pensa que l'Anse de Fouras devait être propice à la culture telle qu'elle se faisait avec tant de succès et de profit dans la région voisine.

Il décida d'abord son chantre à l'aider dans son entreprise; il avança même les premiers fonds; puis quelques-uns de ses concitoyens MM. AUDITEAU, ALBERT, POUSSON et FROMENT suivirent rapidement son exemple; c'est ce petit groupe qui par son heureuse initiative devait créer une source de richesse nouvelle et importante pour le pays.

Thairé où ils habitaient était loin de la côte; ils avaient près de 10 kilomètres à parcourir pour arriver à pied d'œuvre aussi installèrent-ils pour s'abriter et déposer leur matériel des cabanes rudimentaires en bois. Peu à peu ces cabanes furent remplacées par des habitations plus confortables, un village naquit et maintenant les Boucholeurs de Chatelaillon constituent une agglomération aux maisons agréables alignées le long de la côte et abritant une population de 200 habitants qui tous se livrent à l'industrie de la pêche.

Les premiers pieux furent plantés à l'extrémité Nord, dans la partie la plus près de la côte;

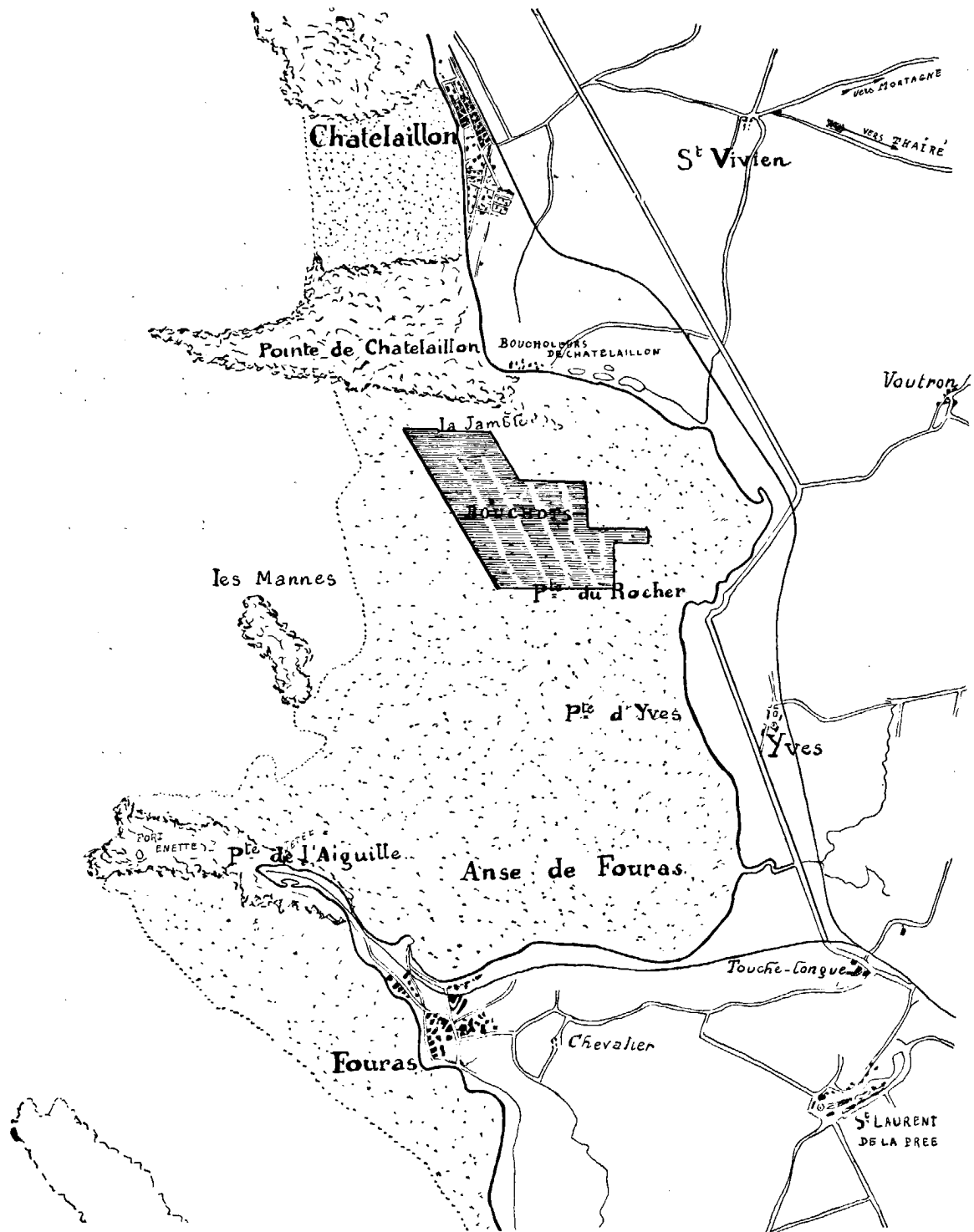


Fig 1. — Les bouchots de l'Anse de Fouras.

ils étaient très gros; il fallait se mettre à plusieurs pour les placer et les enfoncer; dès ce moment là des cages-dégorgoirs rudimentaires, destinées à servir de réserves à moules furent installées près de ces premiers bouchots; comme maintenant encore, elles étaient constituées par des pieux plantés verticalement dans le sol et reliés par des planches à claire-voie en forme de caisses (fig. 2); leur situation permettait d'y accéder à pied, à basse mer⁽¹⁾.

Au bout de peu de temps, suivant également en cela l'exemple de la région voisine, le clayonnage fut expérimenté et son usage se répandit rapidement; cette pratique permettait de fixer le naissain récolté ailleurs et de le mettre dans de bonnes conditions de développement. On s'aperçut cependant que ces installations de branchages dans le sens horizontal d'un pieu à l'autre présentaient de sérieux inconvénients, elles offraient aux courants un grand obstacle, elles risquaient de ne pas résister aux tempêtes, et fré-



Fig. 2. — Cage dégorgeoir à la Jamble.

quemment le naissain d'huîtres venant se fixer sur tous ces bois augmentait encore par son abondance et son volume l'importance du barrage.

Pour ces raisons, des modifications furent apportées au procédé précédent et vers les années 1884-1885 le catinage fit son apparition; par la suite son usage se répandit grâce aux avantages qu'il présentait et depuis longtemps il est seul employé dans l'Anse de Fouras; la fixation des branchages dans le sens vertical permet en effet à l'eau de circuler plus facilement et plus abondamment entre chaque pieu offrant ainsi un obstacle moins grand et de meilleurs conditions pour le grossissement de produits.

Le nombre des bouchots augmenta progressivement et leur superficie s'étendit peu à peu en direction du Sud en même temps que vers le large, à mesure que de nouvelles lignes étaient créées. Vers 1882, le nombre de pieux atteignait à peu près la moitié du nombre actuel.

En raison de la nature du sol et de l'exposition de la baie, l'acon, cette petite embarcation légère en si grande faveur dans l'Anse de l'Aiguillon, ne peut pas être utilisé pour aller de la côte aux bouchots: la consistance de la vase ne le permet pas et la mer souvent agitée surtout par vents de Sud-Ouest, interdirait bien souvent son emploi. Il est utilisé uniquement pour le travail dans les lignes elles-mêmes et rejoindre l'embarcation principale sur laquelle il est embarqué pour l'aller et le retour.

On se servit longtemps de lourds canots à rames très peu maniables; les femmes venaient aider les hommes pour le chargement des pieux qui se faisait sur la côte des boucholeurs.

⁽¹⁾ Les clichés reproduits sont dus à MM. DUPAIN, Inspecteur régional, J. BORDE, chef du Laboratoire de Biologie ostréicole et CHEMIN, préparateur.

En 1932 le moteur fit son apparition sur les bateaux; depuis son emploi s'est généralisé et presque tous les exploitants en font maintenant usage gagnant de la sorte un temps précieux et évitant bien de la peine.



Fig. 3. — Pieux à Naissain.

arrivent à s'en servir surtout comme collecteurs ostréicoles. Cet envasement progressif serait d'après certains habitants de la région de l'ordre de 25 centimètres tous les dix ans. Un boucholeur prétend avoir enfoncé dans la partie la plus vaseuse un pieu de 4 mètres sans avoir pu atteindre le sol ferme.

La limite des quartiers d'inscription maritime de La Rochelle et Rochefort passe à travers ces lignes; sur le quartier de La Rochelle le nombre d'établissements est de 124 ayant une longueur de 12 kilom. 420; sur le quartier de Rochefort leur nombre est de 324 formant une longueur de 42 kilom. 120.

Le catinage utilisé d'une façon exclusive depuis déjà longtemps, se fait en piquant verticale-

Après avoir retracé la naissance et l'accroissement de ces bouchots moins réputés que leurs voisins producteurs de la moule universellement connu sous le nom de « Charron » et cependant pourvus d'un coquillage de qualité tout à fait comparable, nous allons examiner la situation actuelle.

Il existe, sur toute l'étendue consacrée à la culture de la moule, de cinq à huit lignes, toutes catinées, sauf la plus basse constituée par des bouchots à naissains, dont les pieux sont alignés sans surcharge de branches ni liens entre eux (fig. 3). La longueur des lignes varie suivant les emplacements de 100 à 160 mètres sauf pour la huitième (à naissain) qui est de 180 mètres.

Ces bouchots sont tous alignés dans le tiers Nord de l'Anse de Fouras; les plus près sont à un peu moins d'un kilomètre de la côte des boucholeurs et à 2 kilomètres du fond de la baie. Les lignes les plus hautes à l'instar de celles de l'Anse de l'Aiguillon s'ensavent lentement : elles arrivent à produire très peu de moules mais par contre se recouvrent de naissain d'huîtres si bien que certains exploitants

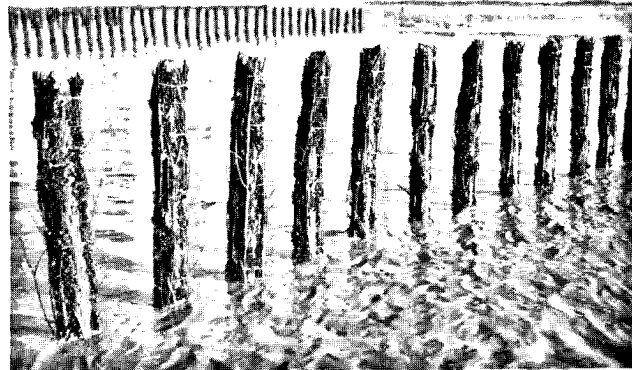


Fig. 4. — Préparation du catinage.

ment dans la vase de chaque côté du pieu une longue branche de chataigner dont les ramifications sont maintenues par trois ligatures faites, en bas, au milieu et vers le haut (fig. 4); ce lien est d'abord constitué par de la ficelle et remplacé avant que cette dernière ne soit pourrie par des brins d'osier vert.

L'installation est le plus souvent complétée et renforcée par des branches placées transversalement allant du bas d'un pieu vers la tête des suivants sous un angle de 45 degrés et passant tantôt à droite, tantôt à gauche pour coincer le bois; une ligne de branchages enfin coiffe les têtes de pieux et consolide leur résistance; tout cet ensemble est bien entendu ligaturé aux endroits voulus (fig. 5).

On peut voir que la différence avec le clayonnage n'est pas considérable, elle est cependant suffisante pour assurer la circulation de l'eau et ne pas offrir les mêmes inconvénients de barrage compact.

La seule ligne à naissain ne peut suffire à alimenter toutes les autres, l'exploitant doit donc tous les ans aller chercher plus loin, sur les gisements naturels, la petite moule dont il aura besoin. Le plus souvent il n'a pas de long trajets à parcourir car la pointe du Cornard au Nord-Ouest et certaines parties des gisements

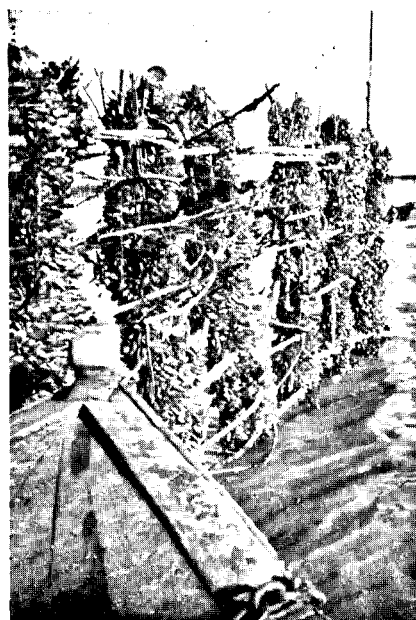


Fig. 5.
Bouchots catinés avec branches transversales.



Fig. 6. — Pose des liens en osier.

de la Pointe de La Fumée au Sud-Ouest se recouvrent périodiquement de petites moules et cette récolte, en rendant un grand service aux boucholeurs, débarrasse en même temps les parcs et gisements huîtriers qui souffrent quelquefois beaucoup de l'invasion de ce coquillage prolifique.

A partir du mois de juillet, la moule de deux ans passés est récoltée pour la vente; c'est à ce moment, à mesure que la pêche se fait, que le naissain est introduit dans le catinage pour prendre la place du produit enlevé pour la vente à la consommation.

Le naissain est en général pêché très petit, il est très vivace; mis dans des poches de filet pour être placé dans les catinages il se fixe rapidement en opérant un léger déplacement, toujours vers le haut des pieux.

Certains exploitants ont essayé de garder leurs moules jusqu'à 3 ans pour avoir une marchandise plus grosse; les essais n'ont pas été satisfaisants; le coquillage commence à avoir moins de résistance au point

de vue fixation, il faut en pratique commencer la récolte des produits de consommation en juillet et la terminer en octobre au plus tard ; après cette époque les mauvais temps sont fréquents et dans ces bouchots peu abrités de certains vents, la mer risque d'arracher des



Fig. 7. — Bouchots catinés chargés de Moules.

gnifiante, sont en général celles qui se sont trouvées dans de mauvaises conditions, ont été gênées pour se nourrir et qui en même temps ont été obligées de dépenser une grande partie de leur activité pour défendre leur existence.

Un pieu catiné fournit en bonne année environ 50 kilogrammes de moules marchandes.

Lorsque le temps ne permet pas d'aller aux bouchots ou que de grosses expéditions sont à faire, le bouchoteur est heureux d'avoir à sa disposition un dépôt accessible ou sa marchandise peut attendre dans de bonnes conditions ; la disposition du terrain de cette région a permis d'obtenir facilement ce résultat entre les bouchots les plus au Nord et la côte des Bouchoteurs les cages-dégorgeoirs sont toutes assemblées sur le même point appelé « La Jamble » et chaque exploitant a une installation qu'il utilise aussi bien pour les moules que pour les huîtres.

Les apports d'eau douce nécessaires pour la culture de la moule sont assurés par quelques écoulements de marais débouchant dans le fond de l'Anse mais surtout par la proximité de la Charente dont l'estuaire est immédiatement au Sud de la Pointe de La Fumée.

Nous avons recherché la salinité moyenne de l'eau de cette baie en calculant sur 300 échantillons prélevés en toute saison pendant les années 1934, 1935, 1936, 1937, 1938 ; nous avons

paquets entiers de grosses moules et d'emporter en même temps les catinages commençant à être en mauvais état et quelquefois les pieux eux-mêmes.

Dans cette question de développement de la moule un certain nombre de facteurs intervient ; non seulement il lui faut trouver une nourriture suffisante par la quantité de plancton à sa disposition et une immersion assez prolongée mais il lui faut encore une tranquillité et un confort relatifs : les « Boudeuses », ou moules dont la pousse est insi-



Fig. 8. — Récolte des Moules.

obtenu le chiffre de 25 gr. 5 par litre de NaCl, et constaté que le taux moyen varie d'ailleurs très peu d'une année à l'autre.

Depuis plusieurs années la situation n'a pas varié quant au nombre d'établissements et à la production; la zone de culture ne peut pas s'étendre vers le Sud car après les lignes actuelles la nature du fond n'est plus la même, le sol est dur et les pieux ne tiennent pas; les essais plusieurs fois tentés ont été voués à un insuccès total.

La création d'une nouvelle ligne en aval a également été demandée par certains, à plusieurs reprises, mais l'Administration hésite devant les conséquences bien connues de ces plantations nouvelles faites au détriment des lignes les plus hautes.

Au point de vue de la salubrité, la qualité ne laisse pas à désirer; tous les bouchots sont largement baignés par le flot, loin de la côte; les cages-dégorgeoirs ne sont pas non plus exposés aux quelques souillures pouvant provenir des écoulements d'eau de marais. Quant aux travaux de triage et d'emballage ils sont faits au village des Boucholeurs dans des conditions satisfaisantes (fig. 9).

En somme les bouchots de l'Anse de Fouras semblent à leur apogée; la superficie et la production dont les chiffres ont été donnés par le D^r LAMBERT, Inspecteur général de l'Office de Pêches, il y a quelques années ⁽¹⁾, n'ont pas variés.

Le nombre de 645 établissements s'étendant sur 55 kilomètres et donnant 20.500 hectolitres correspond à l'état actuel. Sans être comparable à celle de la Baie de l'Aiguillon; cette industrie fait vivre toute une agglomération, mais aux Boucholeurs de Chatellaillon les mytiliculteurs sont en même temps ostréiculteurs, suivant les époques de l'année ils vont à leurs parcs ou à leurs bouchots se consolant par la récolte de l'un des coquillages du préjudice que l'autre a pu leur causer.



Fig 9.
Appareil trieur de Moules.
Type de boucholeur (Chatellaillon).

⁽¹⁾ *La moule et la mytiliculture, Revue Ostréiculture, cultures marines, IV, 5, mai 1934.*